



Lonay, le 14 mars 2020

Chers parents,

Suite à la décision de la Confédération de fermer les écoles dès lundi 16 mars 2020, nous vous rappelons qu'il est important qu'un maximum de personnes restent à la maison pour éviter la propagation du virus.

Nous vous informons **que l'UAPE la Fourmilière reste ouverte avec les horaires habituels (7h-8h30/12h-14h/14h-15h30/15h30-18h30)** et peut accueillir les enfants **selon leurs horaires contractuels**, mais avec une **capacité d'accueil restreinte**, conformément aux directives des autorités compétentes.

Cependant, nous vous rendons attentifs au fait que seuls les enfants suivants pourront être accueillis à la permanence scolaire :

- les enfant dont les solutions de garde mettraient en danger des personnes à risque ou de plus de 65 ans,
- les enfants du personnel soignant et d'autres collaborateurs du système de santé,
- les enfants du personnel qui assurent ce service d'accueil scolaire

Nous vous rappelons que les enfants ne doivent pas présenter de symptômes (toux et fièvre) pour être accueillis et que si l'équipe éducative constate qu'un enfant est malade, nous vous contacterons afin que vous veniez le chercher immédiatement.

Auriez-vous la gentillesse de nous informer rapidement si votre enfant viendra ou non à la Fourmilière (ou partiellement), afin de mettre en place la meilleure organisation possible compte tenu des circonstances actuelles. Nous vous remercions également de prendre note que nous ne pourrons accepter aucun dépannage jusqu'au 30 avril 2020.

Enfin, si votre enfant est inscrit au service d'accueil scolaire avec accès sous conditions, merci de nous en informer également.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des éventuels changements qui pourraient survenir ces prochains jours en fonction des décisions des différentes autorités.

Toute l'équipe, la directrice et le Comité, sont présents pour toutes questions et vous souhaitent la meilleure adaptation possible dans ces moments de changements et d'incertitudes.

Le Comité et la direction